PHILEAS ARCHITECTURE

TAU - Mission de maîtrise d'œuvre pour les aménagements intérieurs et la scénographie du parcours de visite du Palais du Tau

2 place du Cardinal Luçon - 51100 Reims

DCE 1



MAITRISE D'OUVRAGE Centre des monuments nationaux T : 01 53 40 40 84 damien.delescluse@monuments-nationaux.fr	**BUREAU DE CONTROLE** DEKRA T : 06 46 46 39 13 Stephane.vaucherot@dekra.com	**COORDINATEUR SPS** DEKRA T : 06 24 38 45 24 Hubert.meunier@dekra.com	**OPC** DIRECT&ORG T : 01 58 66 64 16 m.kamaleu@directetorg-go.fr s.saunier@directetorg-go.fr		
ARCHITECTE ATELIER PHILEAS T : 01 53 33 24 40 phileas@atelier-phileas.com	**SCENOGRAPHE** CASSON MANN T : 06 11 81 07 68 laure.c@cassonmann.com	**CONCEPTEUR GRAPHISME** PRALINE T : 0044 20 7254 0759 praline@designbypraline.com	**CONCEPTEUR LUMIERE** ATELIER H.AUDIBERT T : 01 43 67 33 77 contact@atelierherveaudibert.com	**BET** TPF INGENIERIE T : 03 26 77 61 79 v.legret@tpfi.fr	**BET** ADEQUAT INGENIERIE T : 06 07 71 81 80 Adequat-eb@wanadoo.fr
CONCEPTEUR AUDIOVISUEL RC AUDIO T : 06 75 49 61 20 rcaudiovisuel@orange.fr					

Emetteur	Echelle	Date	Indice
PHILEAS	SO	06/12/2023	02

Projet Phase Cat. N°	Nom
TAU-DCE-TEC-004	Lot N°04B1 MENUISERIES INTERIEURES – Phase négo 1

SOMMAIRE

1 GENERALITES 3

1.1 Préambule 3
1.2 Qualité des matériaux 3
1.3 Préconisations de mise en œuvre 5
1.4 Limites de prestations 6

2 BLOCS-PORTES PLEINES 7

2.1 Blocs-porte à 1 vantail 8
2.1.1 E30 - PF 1/2H 8
2.1.1.1 Porte intérieure pleine - Dim: 1.05 x 2.10m ht - PIN - 06a 8
2.1.1.2 Porte intérieure pleine - Dim: 1.05 x 2.10m ht - PIN - 06b 9
2.1.1.3 Porte intérieure pleine - Dim: 1.05 x 2.10m ht - PIN - 08 9
2.1.2 EI30 - CF 1/2H 10
2.1.2.1 Porte intérieure pleine - Dim: 1.05 x 2.10m ht - PIN - 04 10

2.2 Blocs-porte à 2 vantaux 10
2.2.1 E30 - PF 1/2H 10
2.2.1.1 Porte intérieure pleine - 1.53 x 2.10m ht - PIN - 05 10

3 FACADES ET PORTES DE GAINESTECHNIQUES 11

3.1 Façade gaine technique 11
3.2 Plus-value ouvrant 1 vantail - Dim: 0.70 x 2.00m ht - PIN - G01 11
3.3 Plus-value ouvrant 1 vantail - Dim: 0.70 x 2.00m ht - PIN - G02 12
3.4 Plus-value ouvrant 2 vantaux - Dim: 1.25 x 2.00m ht - PIN - G03 13

4 CHASSIS BOIS 13

4.1 Châssis vitré intérieur bois fixe - T1 13
4.2 Châssis vitré intérieur bois fixe - T2 14

5 OCCULTATIONS 15

5.1 Volet bois intérieur battant à persienne orientable 15
5.2 Stores motorisés d'occultation solaire 15
5.3 Voilage 16

6 OUVRAGES DIVERS 16

6.1 Meuble kitchenette 16
6.2 Panneaux acoustiques bois 17
6.3 Patères simples 18
6.4 Miroirs des sanitaires 18
6.5 Patères doubles 18
6.6 Butée de porte 19

1 GENERALITES

1.1 *Préambule*

Le présent C.C.T.P. a pour objet de définir les travaux de menuiseries intérieures pour la réalisation de l'aménagement intérieurs et la scénographie du parcours de visite du Palais du Tau au 2 place du Cardinal Luçon - 51100 Reims.

Les travaux consistent en la réalisation de toutes les constructions, aménagements et réfections prévus dans les plans architecturaux, CCTP, et plus généralement dans tous les documents du marché.
Préalablement à l'exécution des ouvrages les entreprises auront la charge de la réalisation des études d'exécution.
L'entrepreneur devra la réalisation de tous les ouvrages désignés dans les diverses pièces contractuelles : CCTP, plans d'architectes, et tout document faisant partie intégrante du marché. En outre les entrepreneurs doivent exécuter tous les travaux nécessaires à la parfaite finition des ouvrages, selon les plans, les règles de l'art, les normes et textes en vigueur à la signature des marchés de travaux.
Du fait de leur qualification, il appartient à toutes les entreprises de prévoir le détail des sujétions, fournitures et ouvrages nécessaires à la réalisation parfaite de leurs marchés.
En cas d'omission dans le présent document chaque entrepreneur devra lors de son étude signifier à la maîtrise d'œuvre la nature des ouvrages manquants et bien entendu les faire figurer dans son offre. Dans tous les cas l'entrepreneur ne pourra faire valoir une omission dans le présent document pour présenter un devis de travaux supplémentaires
Les prescriptions générales communes à tous les corps d'état font l'objet du CCTP LOT DISPOSITIONS GENERALES TCE.

1.2 *Qualité des matériaux*

Fournitures et matériaux
Les fournitures et matériaux entrant dans les ouvrages du présent lot devront répondre aux conditions et spécifications suivantes :
Bois :
Les essences, les choix d'aspect, les qualités technologiques, physiques et mécaniques des bois utilisés, ainsi que des matériaux dérivés du bois, tels que contreplaqué, panneaux de fibre, panneaux de particules, doivent être conformes aux dispositions des normes N.F.
Tous les autres matériaux entrant dans la fabrication des menuiseries doivent également être conformes aux normes.
Si les menuiseries comportent la mise en œuvre de certains matériaux non normalisés, l'entrepreneur devra, préalablement, les faire agréer par le Maître d'Œuvre et le bureau de contrôle.
La quincaillerie sera de première qualité et devra être estampillée SNFQ. Un échantillon de chaque pièce sera soumis à l'approbation du Maître d'Ouvrage, du Maître d'Œuvre et du bureau de contrôle.
Tous les bois employés et spécialement les résineux, devront être traités par trempage en usine, par des produits insecticides et fongicides. L'entrepreneur fournira un certificat de traitement des bois.
L'entrepreneur du présent lot devra également, l'application d'une couche de peinture antirouille sur les parties métalliques, y compris quincailleries et ferrures.
Avant tout commencement d'exécution, l'entreprise devra s'assurer sur place des cotes réelles du gros œuvre et de la plâtrerie, et de leur conformité avec les indications des plans et détails du projet.
Sont compris dans le présent lot, les habillages intérieurs après pose et raccords d'enduits, tous ouvrages nécessaires à une bonne finition de l'ensemble (couvre-joints, champs plats, quart de ronds, etc.).
Les trous, scellements, rebouchages et fixations des ouvrages de menuiseries sont entièrement à la charge de l'entrepreneur du présent lot qui devra tous les raccordements de ses ouvrages sur tous les autres ouvrages adjacents.
Les fixations seront conformes à l'article 3.112 du D.T.U. 37.1.
Les protections des joints seront enlevées par l'entreprise titulaire du présent lot, une fois les travaux de peinture terminés.
En fin de chantier, l'entrepreneur devra la révision complète de tous les ouvrages de menuiseries, le graissage de toutes les parties mobiles, la mise en jeu, le remplacement éventuel de quincaillerie ou éléments défectueux. Les travaux accessoires nécessités par cette intervention seront à la charge du présent lot (raccords de peinture en particulier).
Fers et aciers :

Les articles de ferrage et de quincaillerie devront répondre aux normes les concernant, cette conformité aux normes devra être matérialisée par la marque NF – SNFQ poinçonnée par le fabricant
Les serrures devront répondre aux normes visées ci-avant, et porter la marque NF – SNFQ – A2P 1 étoile.
Visseries et petits accessoires :
Ces fournitures devront répondre aux normes les concernant. Les visseries et autres seront toujours, selon leur usage, en alliage léger, ou en acier cadmié ou inoxydable.
Joints et garnitures souples :
L'entrepreneur ne pourra mettre en œuvre que des joints titulaires du label SNJF
Accessoires de manœuvre – clés - combinaisons
L'entrepreneur du présent lot aura à livrer au maître d'ouvrage toutes les clés. Nombre de clés à fournir pour toutes les serrures :
Il aura, sauf spécifications contraires ci-après, à fournir 4 clés + la carte de reproduction.
Pose – Mise en jeu et réception des supports
Pose :
La pose des menuiseries à l'exception des portes intérieures de distribution sur les cloisons créées, est explicitement prévue dans le cadre du présent lot.
Le titulaire du présent lot ne pourra se soustraire à la pose des menuiseries que sur spécifications du présent CCTP.
Mise en jeu :
La mise en jeu est dans tous les cas explicitement prévue dans le cadre du présent lot.
Réception des supports :
L'entrepreneur du présent lot devra procéder à la réception des supports devant recevoir la pose des menuiseries. Si l'entrepreneur titulaire du présent ne doit pas la pose des menuiseries, il sera exempt de la réception des supports et ne pourra en aucun cas être tenu responsable.
Cette réception sera faite en présence du Maître d'œuvre, de l'entrepreneur ayant réalisé les supports et de l'entrepreneur du présent lot et fera l'objet d'un procès verbal.
Protection contre la corrosion
Ouvrages en alliage léger
Selon les spécifications ci-après au présent CCTP, la protection contre la corrosion sera traitée par Laquage industriel répondant à la norme NF A50 – 452 ;
Revêtement par laque thermodurcissante label Qualicoat, accompagné d'une garantie de bonne tenue de 10 ans pour le blanc et de 5 ans pour les autres coloris.
Accessoires en métal
Selon le cas ils seront traités contre la corrosion par peinture antirouille en résines époxy plus poudre de zinc épaisseur 40 microns après décapage degré de soin : 2,5
Ouvrages en métal ferreux
Ils seront impérativement traités contre la corrosion par galvanisation à chaud en atelier ou en usine, répondant à la norme NF A 91-121.
Revêtement minimal Z 350.
Contacts interdits
Il est rappelé ici l'article correspondant du DTU concernant les contacts interdits entre l'aluminium et divers matériaux et les solutions à adopter pour empêcher ces contacts.
Protection contre l'incendie
Pour l'ensemble des ouvrages :
L'entreprise devra assurer le degré Pare Flamme ou Coupe-Feu, de stabilité (R), d'étanchéité aux gaz (E) et d'isolation thermique (I) selon les normes européennes, selon les spécifications du règlement incendie, en fonction des spécificités des locaux. L'entreprise devra s'assurer que sa réponse au présent appel d'offre prend en compte ces prescriptions et cela, prioritairement aux descriptions du présent CCTP.
Affaiblissement acoustique
Pour l'ensemble des ouvrages
Selon les spécifications de la Réglementation Acoustique et des arrêtés faisant références à la date de la réponse de l'entreprise. L'entreprise devra s'assurer que sa réponse au présent appel d'offre prend en compte ces prescriptions et cela, prioritairement aux descriptions du présent CCTP.

Généralités

Lorsque l'huisserie est en bois, les dormants recevront un couvre joint en framiré 40 x 5 mm angles vifs, pointés par pointes « sans têtes ».

Labels et qualités

Les essences, les choix d'aspect, les qualités technologiques, physiques et mécaniques des bois utilisés, ainsi que des matériaux dérivés du bois, tels que contreplaqué, panneaux de fibre, panneaux de particules, doivent être conformes aux dispositions des normes N.F.

Tous les autres matériaux entrant dans la fabrication des menuiseries doivent également être conformes aux normes.

Si les menuiseries comportent la mise en œuvre de certains matériaux non normalisés, l'entrepreneur devra, préalablement, les faire agréer par le Maître d'Œuvre et le bureau de contrôle.

La quincaillerie sera de première qualité et devra être estampillée SNFQ. Un échantillon de chaque pièce sera soumis à l'approbation du Maître d'Ouvrage, du Maître d'Œuvre et du bureau de contrôle.

Obligations de l'entreprise

Tous les bois employés et spécialement les résineux, devront être traités par trempage en usine, par des produits insecticides et fongicides. L'entrepreneur fournira un certificat de traitement des bois.

L'entrepreneur du présent lot devra également, l'application d'une couche de peinture antirouille sur les parties métalliques, y compris quincailleries et ferrures.

Avant tout commencement d'exécution, l'entreprise devra s'assurer sur place des cotes réelles du gros œuvre et de la plâtrerie, et de leur conformité avec les indications des plans et détails du projet.

Sont compris dans le présent lot, les habillages intérieurs après pose et raccords d'enduits, tous ouvrages nécessaires à une bonne finition de l'ensemble (couvre-joints, champs plats, quart de ronds, etc.).

Les trous, scellements, rebouchages et fixations des ouvrages de menuiseries sont entièrement à la charge de l'entrepreneur du présent lot qui devra tous les raccordements de ses ouvrages sur tous les autres ouvrages adjacents. Les fixations seront conformes à l'article 3.112 du D.T.U. 37.1.

Les protections des joints seront enlevées par l'entreprise titulaire du présent lot, une fois les travaux de peinture terminés.

En fin de chantier, l'entrepreneur devra la révision complète de tous les ouvrages de menuiseries, le graissage de toutes les parties mobiles, la mise en jeu, le remplacement éventuel de quincaillerie ou éléments défectueux. Les travaux accessoires nécessités par cette intervention seront à la charge du présent lot (raccords de peinture en particulier).

Plans d'exécution des détails

L'entrepreneur du présent lot devra établir dans un délai d'un mois, à compter de la date de l'Ordre de Service de commencer les travaux, les dessins d'ensemble et de détails nécessaires à l'exécution des menuiseries et à leur pose. Ces documents devront recevoir l'approbation du Maître d'Œuvre et du bureau de contrôle.

Il donnera également, les éventuelles réservations qui lui seront nécessaires, aux entrepreneurs concernés.

Liaison avec les autres corps d'état

Dès le début du chantier et avant établissement de ses plans d'exécution et de détails, l'entrepreneur du présent lot devra se mettre en rapport avec les entrepreneurs des autres lots afin de prendre connaissance des différents problèmes ayant une interférence sur ses propres prestations, tels que : étanchéité, calfeutrement des menuiseries, feuillures, tapées.

Protection sur chantier

Les ouvrages livrés sur chantier devront être stockés à l'abri des intempéries. Les menuiseries, une fois mises en place, devront être protégées par l'entrepreneur, qui restera responsable des dégradations et salissures diverses qui pourraient se produire, ainsi que des bris de verre.

Préparation des fonds et sujétion de mise en œuvre conformément à la Norme NF P 74.201.1. Pour tous les supports, l'entreprise devra réviser la couche d'impression et appliquera les peintures de finition adaptées aux impressions.

1.3 *Préconisations de mise en œuvre*

L'ensemble des travaux prévus au présent projet seront réalisés et mis en œuvre selon les normes AFNOR, les documents techniques unifiés publiés par le C.S.T.B., les directives communes de l'Union Européenne et les règles de l'art requises, par des entreprises classées et qualifiées par l'O.P.Q.C.B (ou équivalentes), dont en particulier :

Les ouvrages du présent lot devront répondre aux conditions et prescriptions des documents techniques normes, règlements et textes en vigueur à la date de la signature du marché et notamment les suivants :

* D.T.U. N° 36.1 - Menuiseries bois - Cahier des Clauses Techniques,
Cahier des Clauses Spéciales,
* D.T.U. N° 34.1 - Ouvrages de fermetures pour baies
* D.T.U. N° 9 - Vitrerie
* Annexe commune aux D.T.U. N° 36.1 - 37.1 - Erratum.
* NFP 01.005 - 01.101 - 10.402 - 20.301 - 20.511 à 20.514 et 551
* NFP 21.202 Règles d'utilisation du bois dans la construction
* NFP 21.203 - NFP 23.300 - 23.302 ... 23.304 - 23.444
* NFP 26.101 - 26.301 - 26.304 - 26.401 - 26.403 - 26.404 - 26.405 - 26.409 à 26.412 - 26.414 - 26.415.
* NFB 54.161

1.4 *Limites de prestations*

Les travaux de menuiseries comportent dans tous les cas :

- Les études, dessins d'exécution et de détail des ouvrages.
- La fourniture, le transport à pied d'œuvre et le stockage des ouvrages, en prenant toutes précautions les dégradations risquant d'affecter la résistance à la corrosion des matériaux constitutifs et la détérioration et le bris de vitrages.
- La pose des ouvrages.
- La fourniture et la pose des quincailleries, des systèmes de manœuvre, d'équilibrage, de suspension, de guidage, de condamnation, de verrouillage de sécurité, comme défini dans la norme NF P 24-301.
- La fourniture et la pose des pattes de scellement ou organes de fixation sur les fenêtres.
- La fourniture et la pose des chevilles, douilles auto-foreuses et autres systèmes de fixation non incorporés au gros œuvre, ainsi que cales ou vérins.
- La fourniture des dispositifs de fixation (rails, douilles, taquets...), lorsque ceux-ci doivent être incorporés au gros œuvre.
- La fourniture et la pose des boulons, vis ou goujons dans les trous réservés à cet effet dans l'ossature métallique.
- L'aménagement des feuillures pour vitrage pour les rendre compatibles avec les prescriptions du DTU n° 39.4 « Miroiterie » (chevilles garde-verre, parcloses, feuillures en U, ...).
- La vérification, avant vitrage, de l'équerrage des cadres et de leur planimétrie, des jeux entre dormants et ouvrants et du fonctionnement des organes de condamnation et de sécurité, ainsi que le contrôle des points d'articulation et de rotation, et leur graissage éventuel.
- Le contrôle, après vitrage, du maintien des jeux et le réglage.
- L'enlèvement de tous déchets, débris et emballages provenant des travaux - La vérification générale du bon fonctionnement des ouvrages avant réception, soit par tranche, soit globalement.

Ne font pas partie des travaux :

- Le tracé des traits des niveaux, la matérialisation des aplombs des baies et des nus finis extérieur et intérieur.
- Le dégagement et le nettoyage des locaux et des baies en vue de la répartition et de la pose.
- Les rectifications du gros œuvre lorsque celui-ci ne permet pas de respecter les tolérances de pose fixées à l'article 4.4.1 du Cahier des Clauses Techniques.

Coordination avec les autres corps d'état
Pendant la phase de préparation des ouvrages chaque entreprise devra remettre au maître d'œuvre ses plans de réservations.
Passé ce délai l'établissement de réservation sera à la charge de l'entreprise qui les demandera.
Si la réalisation de ces réservations entraîne un retard, une pénalité telle que prévue par la loi NFP 03-001 sera appliquée à l'entreprise les demandant.
Le titulaire du lot Gros œuvre réalisera les percements dans les éléments en béton armé ou dans les éléments pierre. Dans les parois de toute autre nature chaque entreprise réalisera ses percements.
L'entreprise fournira les huisseries au titulaire du lot Cloisons pour incorporation dans les cloisons de type plaque de plâtre sur ossature métallique.

2 BLOCS-PORTES PLEINES

Blocs Portes

Les blocs portes seront à âmes pleines avec parement stratifié de type Chêne Vicenza des Ets EGGER ; Toutes les huisseries sont en bois. Sauf indication contraire des descriptions particulières ci-après.
Dans le cas de Bloc-portes Coupe-feu ou Pare-flamme, les huisseries, impostes et oculus seront traitées en conséquence pour obtenir un degré CF ou PF identique aux portes. Il sera demandé un PV attestant de la caractéristique coupe-feu ou pare-flamme de la menuiserie.

Les blocs portes DAS devront être admis à la marque NF

Huisseries bois

NOTA : toutes les huisseries seront du type bois sauf indications contraires dans les descriptions particulières ci-après

· Profil normalisé pour cloison ou mur en aggloméré de béton,
· une feuillure de 18 mm de profondeur et 42 mm de largeur,
· une gorge de 10 x 10 mm sur chaque montant pour le passage des gaines électriques,
· par vantail, 3 paumelles mixtes à visser, partie femelle réversible, livrée séparément avec bouchon plastique monté suivant sens d'utilisation,
· 2 tampons élastiques à coller,
· pour les portes à un vantail, 1 empennage pour serrure avec carter de protection vissé,
· 6 à 8 pattes à scellement à visser,
· suivant l'épaisseur des murs et cloisons, 1 ou 2 barres d'écartement,
· pattes à scellement ou pattes pour fixation par pistoscellement en pied.
· les joints néoprène pour les huisseries isophoniques,
· les huisseries des portes DAS double action recevront un ferme porte intégré dans le linteau technologie dite « pivot-linteau ».
· Finition stratifié de type Chêne Vicenza des Ets EGGER

L'étanchéité des portes étant du type renforcée, l'huisserie sera pourvue d'un joint en fond de feuillure.

Portes à âme pleine

Toutes les portes seront à âme pleine, constituées comme suit :
Ouvrant(s) à âme pleine en panneaux de particules de forte densité, stratifiés sur les deux faces d'usine, teinte au choix du maître d'ouvrage, selon descriptions particulières ci-après.

Équipement - quincailleries :

Les blocs portes seront équipés, suivant leur destination et description particulière :

Serrures et gâches

Serrures du type à larder monopoint. Les coffres seront réversibles sans démontage, avec ½ tour bombé, axes à 50 mm, pourvus de trous de passage des vis de fixation des rosaces ou plaques de béquilles.
Il sera prévu les gâches plates à intégrer dans le dormant lorsque celui-ci est en bois.

Béquilles

Béquilles et garnitures en inox finition thermolaquée noire de type LBVII-19 NM des Ets FORMANI montée sur rosaces à ressort avec sous-construction métallique



Ferme porte
Ils seront de marque VACHETTE BEZAULT type « Série BGV » ou DORMA Série TS ou équivalent, dont PV à fournir par le titulaire du présent lot, en équipement sur les portes coupe-feu seulement (afin d'assurer la fonction CF de l'ensemble). Bras à coulisse, le tout étant multi force réglable. Installation sur chaque vantail lorsqu'il s'agit de portes à 2 vantaux ainsi que sur les menuiseries des locaux non climatisés.

Sélecteur de vantaux
Ils seront du type « 43 » de chez VACHETTE BEZAULT ou équivalent, installé sur l'huisserie.

Crémone type « pompiers »
Elles seront du type « 335 » de chez VACHETTE BEZAULT ou équivalent, installée sur le vantail semi fixe.

Butées de porte
Butoir de porte en inox de type LB10 IM des Ets FORMANI ou équivalent, chevillé au sol, vis tire-fond en inox.



Cylindres :
Les cylindres installés seront du type « V5 » de chez VACHETTE BEZAULT ou de qualité et de niveau de sécurité d'accès équivalents.
L'entrepreneur fournira un jeu de trois clés par cylindre ; ces cylindres seront installés suivant l'organigramme établi conjointement par le maître d'ouvrage et le titulaire du présent lot.
Paumelles en nombre suffisant de 160 ou 140. (4 paumelles minimum sur les portes à âme pleine).
Les portes en va-et-vient devront être équipées de dispositif de fermeture avec amortissement conforme à la norme NF EN 1154 (FP à pivots)

Y compris toutes sujétions de fixations, adaptations, calfeutrements, etc…

NOTA : L'entreprise devra fournir avant toute exécution le procédé qu'elle mettra en œuvre par des plans, détails, notes de calculs, etc…

2.1 Blocs-porte à 1 vantail

2.1.1 E30 - PF 1/2H

2.1.1.1 *Porte intérieure pleine - Dim: 1.05 x 2.10m ht - PIN - 06a*

Bloc porte âme pleine 1 vantail stratifiée aux 2 faces des Ets MALERBA ou équivalent comprenant les caractéristiques principales suivantes :

· Huisserie :
- Huisserie/bâti bois exotique ou européen de section mini 68 x 58 (selon mise en œuvre) avec joint intumescent
- Finition stratifié type Chêne Anthor des Ets EGGER

· Vantaux :
- Dimensions : 970 x 2060ht
- Épaisseur 40 mm
- Cadre bois européen
- Joint intumescent en traverse haute
- Masse surfacique du vantail seul (sans équipements) : 21kg/m

· Parement :

- Parement stratifié aux 2 faces de type Chêne Anthor des Ets EGGER

· Équipement - quincailleries :
- 3 ou 4 paumelles de 130
- Serrure un point
- Ferme-portes suivant généralités décrites ci-avant

· Exigence au feu :
- E30 - PF1/2H

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

2.1.1.2 *Porte intérieure pleine - Dim: 1.05 x 2.10m ht - PIN - 06b*

Bloc porte âme pleine 1 vantail stratifiée aux 2 faces des Ets MALERBA ou équivalent comprenant les caractéristiques principales suivantes :

· Huisserie :
- Huisserie/bâti bois exotique ou européen de section mini 68 x 58 (selon mise en œuvre) avec joint intumescent
- Finition stratifié type Chêne Anthor des Ets EGGER

· Vantaux :
- Dimensions : 970 x 2060ht
- Épaisseur 40 mm
- Cadre bois européen
- Joint intumescent en traverse haute
- Masse surfacique du vantail seul (sans équipements) : 21kg/m

· Parement :
- Parement stratifié aux 2 faces de type Chêne Anthor des Ets EGGER

· Équipement - quincailleries :
- 3 ou 4 paumelles de 130
- Serrure à condamnation (Cabines sanitaires)
- Ferme-portes suivant généralités décrites ci-avant

· Exigence au feu :
- E30 - PF1/2H

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

2.1.1.3 *Porte intérieure pleine - Dim: 1.05 x 2.10m ht - PIN - 08*

Bloc porte âme pleine 1 vantail stratifiée aux 2 faces des Ets MALERBA ou équivalent comprenant les caractéristiques principales suivantes :

· Huisserie :
- Huisserie/bâti bois exotique ou européen de section mini 68 x 58 (selon mise en œuvre) avec joint intumescent
- Finition à peindre

· Vantaux :
- Dimensions : 970 x 2060ht
- Épaisseur 40 mm
- Cadre bois européen
- Joint intumescent en traverse haute
- Masse surfacique du vantail seul (sans équipements) : 21kg/m

· Parement :
- Parement à peindre aux 2 faces

· Équipement - quincailleries :
- 3 ou 4 paumelles de 130
- Ferme-portes suivant généralités décrites ci-avant

· Exigence au feu :
- E30 - PF1/2H

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

2.1.2 EI30 - CF 1/2H

2.1.2.1 *Porte intérieure pleine - Dim: 1.05 x 2.10m ht - PIN - 04*

Bloc porte âme pleine 1 vantail stratifiée aux 2 faces des Ets MALERBA ou équivalent comprenant les caractéristiques principales suivantes :

· Huisserie :
- Huisserie/bâti bois exotique ou européen de section mini 68 x 58 (selon mise en œuvre) avec joint intumescent
- Finition à peindre

· Vantaux :
- Dimensions : 970 x 2060ht
- Épaisseur 40 mm
- Cadre bois européen
- Joint intumescent en traverse haute
- Masse surfacique du vantail seul (sans équipements) : 21kg/m

· Parement :
- Parement à peindre aux 2 faces

· Équipement - quincailleries :
- 3 ou 4 paumelles de 130
- Serrure un point
- Ferme-portes suivant généralités décrites ci-avant

· Exigence au feu :
- EI30 - CF1/2H

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

Localisation / Concerne :
Suivant plans et nomenclature architecte :
- Repère PIN-04

2.2 Blocs-porte à 2 vantaux

2.2.1 E30 - PF 1/2H

2.2.1.1 *Porte intérieure pleine - 1.53 x 2.10m ht - PIN - 05*

Bloc porte âme pleine 2 vantaux tiercés stratifiée aux 2 faces des Ets MALERBA ou équivalent comprenant les caractéristiques principales suivantes :

· Huisserie :
- Huisserie/bâti bois exotique ou européen de section mini 68 x 58 (selon mise en œuvre) avec joint intumescent

- Finition stratifié de type Chêne Anthor des Ets EGGER

· Vantaux :
- Dimensions : 1460 x 2060ht
- Épaisseur 40 mm
- Cadre bois européen
- Joint intumescent en traverse haute
- Masse surfacique du vantail seul (sans équipements) : 21kg/m

· Parement :
- Parement stratifié aux 2 faces de type Chêne Anthor des Ets EGGER

· Équipement - quincailleries :
- 3 charnières invisibles de type SIMONS WERK 340/527
- Semi-fixe : crémone VACHETTE 722 CFPF / AEROLIS / VEOLIS
- Ferme-portes suivant généralités décrites ci-avant

· Exigence au feu :
- E30 - PF1/2H

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

3 FACADES ET PORTES DE GAINESTECHNIQUES

3.1 *Façade gaine technique*

Façade de gaines technique de type BLOCS-GAINES EI30 TECHNI DECO des Ets MALERBA ou équivalent comprenant les caractéristiques principales suivantes :

· Huisserie :
- Huisserie/bâti 4 faces en PIN LCA ; européen ou exotique de section mini 74 x 58 (selon mise en œuvre) + Traverse intermédiaire entièrement démontable et invisible sur le bloc gaine + joint intumescent et joint d'étanchéité à l'air
- Recouvrement une face côté ouverture

· Vantaux :
- Décrit ci-après
- Épaisseur 41 mm Cadre bois exo ou européens; + 2 fibres MDF prépeintes
- Feuillure de battement avec joint intumescent et joint d'étanchéité à l'air

Impostes entièrement démontables dans le même plan que les ouvrants avec joint intumescent sur la traverse basse

· Parement :
- Parement stratifié 1 face de type Chêne Anthor des Ets EGGER
- Finition à peindre 1 face

· Exigence au feu :
- EI30 - CF1/2H

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

Localisation / Concerne :
Ensemble des façades de gaines techniques de l'opération

3.2 *Plus-value ouvrant 1 vantail - Dim: 0.70 x 2.00m ht - PIN - G01*

Façade de gaines technique à âme pleine, 1 vantail, EI60 des Ets MALERBA ou équivalent comprenant les caractéristiques principales suivantes :

· Huisserie :
- Huisserie/bâti 4 faces en PIN LCA ; européen ou exotique de section mini 68 x 58 (selon mise en œuvre) + Joint intumescent

· Vantaux :
- Dimensions : 440 x 2000ht
- Épaisseur 40 mm
- Cadre bois exotique ou européen
- Joint intumescent en traverse haute

· Parement :
- Parement stratifié 1 face de type Chêne Anthor des Ets EGGER
- Finition à peindre 1 face

· Équipement - quincailleries :
- 3 ou 4 paumelles de 130
- Serrure axe 50 avec ½ cylindre 20+10
- Fouillot rectangle pour bloc-gaine (électrique, eau, télécom, SG, Etc.)

· Exigence au feu :
- EI60 - CF1H

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

Localisation / Concerne :
Suivant plans et nomenclature architecte :
- Repère PIN-G01

3.3 *Plus-value ouvrant 1 vantail - Dim: 0.70 x 2.00m ht - PIN - G02*

Façade de gaines technique à ame pleine, 1 vantail, EI30 des Ets MALERBA ou équivalent comprenant les caractéristiques principales suivantes :

· Huisserie :
- Huisserie/bâti 4 faces en PIN LCA ; européen ou exotique de section mini 68 x 58 (selon mise en œuvre) + Joint intumescent

· Vantaux :
- Dimensions : 440 x 2000ht
- Épaisseur 40 mm
- Cadre bois exotique ou européen
- Joint intumescent en traverse haute

· Parement :
- Parement stratifié 1 face de type Chêne Anthor des Ets EGGER
- Finition à peindre 1 face

· Équipement - quincailleries :
- 3 ou 4 paumelles de 130
- Serrure axe 50 avec ½ cylindre 20+10
- Fouillot rectangle pour bloc-gaine (électrique, eau, télécom, SG, Etc.)

· Exigence au feu :
- EI30 - CF1/2H

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

Localisation / Concerne :
Suivant plans et nomenclature architecte :
- Repère PIN-G02

3.4 *Plus-value ouvrant 2 vantaux - Dim: 1.25 x 2.00m ht - PIN - G03*

Façade de gaines technique à ame pleine, 2 vantaux, EI30 des Ets MALERBA ou équivalent comprenant les caractéristiques principales suivantes :

· Huisserie :
- Huisserie/bâti 4 faces en PIN LCA ; européen ou exotique de section mini 68 x 58 (selon mise en œuvre) + Joint intumescent

· Vantaux :
- Dimensions : 1180 x 2000ht
- Épaisseur 40 mm
- Cadre bois exotique ou européen
- Joint intumescent en traverse haute

· Parement :
- Parement stratifié 1 face de type Chêne Anthor des Ets EGGER
- Finition à peindre 1 face

· Équipement - quincailleries :
- 3 ou 4 paumelles de 130
- Serrure axe 50 avec ½ cylindre 20+10
- Fouillot rectangle pour bloc-gaine (électrique, eau, télécom, SG, Etc.)

· Exigence au feu :
- EI30 - CF1/2H

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

Localisation / Concerne :
Suivant plans et nomenclature architecte :
- Repère PIN-G03

4 CHASSIS BOIS

4.1 *Châssis vitré intérieur bois fixe - T1*

Châssis intérieur vitré bois EI60 de type C EI60 VAc des Ets MALERBA ou équivalent comprenant les caractéristiques principales suivantes :

· Cadre :
- Bois européen (dont le PIN) ou exotique (massif ou LCA) de section mini 100 x 56 (selon mise en œuvre)
- Mise en œuvre sur cloisons sèches à plaques de parement plâtre, classées EI60 mini et d'épaisseur mini 98 « Après coup »

· Vitrage :

- Vitrage feuilleté EI60 (selon NF EN 14449) avec joint de vitrage intumescent épaisseur 27mm et d'un poids de 60 Kg/m²

· Exigence au feu :
- EI60 - CF1H

· Exigence acoustique :
- Rw (C ; Ctr) = 40 (-1 ; -3) dB

· Domaine dimensionnel :
- Position PAYSAGE : Hauteur : 316 à 1616 / Largeur : 316 à 2606
- Position PORTRAIT : Hauteur : 316 à 2936 / Largeur : 316 à 1986
- Masse surfacique sans PVB : 68kg/m2
- Masse surfacique avec PVB : 74kg/m2

· Finition :
- A peindre ou à vernir au choix de l'architecte

· Nota :
- Une plus-value pour adaptation de forme trapézoïdale sous plafond monolithique rampant suivant détail n°03 du carnet sera à prendre en compte par l'entreprise

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

Localisation / Concerne :
Suivant plans et carnet de détail architecte et notamment :
- Châssis repéré T1

4.2 *Châssis vitré intérieur bois fixe - T2*

Fourniture et mise en œuvre d'un châssis intérieur vitré bois de type Châssis vitré EW30 des Ets MALERBA ou équivalent comprenant les caractéristiques principales suivantes :

· Cadre :
- Bois européen (dont le PIN) ou exotique (massif ou LCA) de section mini 72 x 56 (selon mise en œuvre)
- Mise en œuvre sur cloisons sèches à plaques de parement plâtre, classées EI60 mini et d'épaisseur mini 98 « Après coup »

· Vitrage :
- Vitrage feuilleté EW30 (selon NF EN 14449) avec joint de vitrage intumescent, épaisseur 11mm et poids de 25 Kg/m²

· Exigence au feu :
- E30 - PF1/2H

· Exigence acoustique :
- Rw (C ; Ctr) = 37 (-1 ; -3) dB

· Domaine dimensionnel :
- Position PAYSAGE : Hauteur : 316 à 1206 / Largeur : 316 à 2316
- Position PORTRAIT : Hauteur : 316 à 3100 / Largeur : 316 à 1396
- Masse surfacique sans PVB : 38kg/m2
- Masse surfacique avec PVB : 39kg/m2

· Finition :

- A peindre ou à vernir au choix de l'architecte

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

Localisation / Concerne :

Suivant plans et carnet de détail architecte et notamment :

- Châssis repéré T2

5 OCCULTATIONS

5.1 *Volet bois intérieur battant à persienne orientable*

Fourniture et mise en œuvre de volet bois battant à persienne orientable intérieure de type Primewood Shutters des Ets JASNO ou techniquement équivalent.

Dimensions :

- 2 vantaux de 1120 x 2150mm cintré
- Hauteur de l'arc : 565m
- Dimensions de lames : S (63 mm), M (76 mm), L (89 mm) et XL (114 mm)

Essences :

- Essence durable de type Paulownia

Finition :

- Finition teinté dans la masse, RAL au choix de l'Architecte dans la gamme du fabricant, F&B et/ou NCS.

Quincaillerie et accessoires, modifiables à la demande (matière, couleur, type) :

- Gonds : Fournis et posé par l'ACMH
- Charnières encastrées
- Baguette de réglage verticale ou commande dissimulée.
- Poignée métallique de type Handle Lip 40 laiton poli des Ets BESLAG DESIGN



Option :

- En cas de non prise en charge par l'ACMH de la fourniture et pose des gonds, ceux-ci seront prévus à la charge de l'entreprise à sceller double feuille L150

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art

Localisation / Concerne :

Au droit des menuiseries extérieures des bureaux à R+3, et notamment :

- Bureau 1 / C(R+3)04
- Bureau 2 / C(R+3)04
- Bureau 3 / C(R+3)02-04
- Bureau 4 / C(R+3)02
- Bureau 5 / C(R+3)05
- Salle de détente / C(R+3)02

5.2 *Stores motorisés d'occultation solaire*

Fourniture et pose de stores toile intérieur motorisé pour l'occultation solaire :

Composition :

- Tube d'enroulement en aluminium extrudé, rainuré
- Guidage par coulisses en aluminium laqué, coulisses clipsables sans fixation apparente
- Barre de charge transversale réalisée par un tube en aluminium, lestée et équipée d'embouts antibruit en Rilsan
- Tablier composé de 36 % Fibre de verre - 64 % PVC type SCREEN VISION 5% des Ets MERMET ou équivalent, poids 375 g ± 5 %, classement feu M1. Teinte au choix de l'Architecte
- Manœuvre motorisée

Compris toutes sujétions d'accessoires, de mise en œuvre conformément aux prescriptions du fabricant.

Localisation / Concerne :

Au droit des menuiseries extérieures des réserves :

- ***Réserve 3 / C(R+2)01***
- ***Réserve 2 / C(R+2)02***

5.3 *Voilage*

Fourniture et pose de voilage à galon fronceur sur-mesure

Composition :

- Tringle rail pour rideau à galon fronceur (ruflette), système sans cordelette, métallique finition noir mat
- Voilage à galon fronceur
- Tissu de type MISTRAL des Ets Toiles de Mayenne
- Dimension : 1450 x 350cm ht
- Manœuvre manuelle

Compris toutes sujétions d'accessoires, de mise en œuvre conformément aux prescriptions du fabricant.

Localisation / Concerne :

Au droit des cloisons à ossature bois vitrés des bureaux et des châssis bois vitrés EI60 :

- ***Bureau 1 / C(R+3)04***
- ***Bureau 2 / C(R+3)04***
- ***Bureau 3 / C(R+3)02-04***
- ***Bureau 4 / C(R+3)02***
- ***Bureau 5 / C(R+3)05***
- ***Salle de réunion / C(R+3)02***

6 OUVRAGES DIVERS

6.1 *Meuble kitchenette*

Fourniture et mise en œuvre d'un meuble kitchenette réalisée sur mesure composé de :

Ensemble meuble haut et bas composé :

- Panneau de particules mélaminé d'épaisseur : 19 mm.
- Chant façade en PVC d'épaisseur : 1,2 mm.
- Étagères réglables, 4 chants plaqués.
- Fond mélaminé d'épaisseur : 8 mm.
- Assemblage par vis et/ou tourillons collés d'usine.
- Pré-perçages non débouchant pour vis.
- Coloris : blanc
- Dimension : Suivant carnet de détail architecte
- Vide sanitaire : 50.
- Profondeur utile : 521 mm.
- Perçage pour tiroir double paroi.

- Les pieds, réglables de 100 mm à 130 mm, sont inclus.
- Réservation pour emplacement d'une frigo table top et d'un micro-onde
- Porte de caisson finition stratifié de type Chêne Anthor des Ets EGGER
- Poignée métallique de type Handle Hide 120 Black des Ets TONITON X BESLAG DESIGN



Plan de travail :

- Plan de travail de 3490 x 600mm
- Epaisseur 22mm
- Type stratifié compact noir
- Réservation pour l'évier égouttoir
- Dosseret de même finition de 100mm ht

Evier :

- Évier égouttoir prévu au Lot 08 Plomberie Chauffage Ventilation

Dimension suivant plans et détail n°2 architecte.

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

Localisation / Concerne :

Suivant plans et carnet de détail architecte

6.2 *Panneaux acoustiques bois*

Fourniture et mise en œuvre de panneaux acoustiques micro-perforés de type Obersound micro-perforation des Ets OBERFLEX ou équivalent

· Support :

- Cloison à ossature bois décrite ci-avant

· Composition :

- Surface micro-perforée en bois véritable ou en couleur unie, revêtue de la finition Oberflex et collée sur un support MDF (naturel ou noir) de 16 mm perforé.
- Contreface d'équilibrage et un voile noir collé au dos
- Essences de bois de la collection Prestige d'Oberflex, en finition mat ou brossé ou 25 coloris Pure Paper Color (Skin)
- Interposition d'un isolant entre montant d'ossature de cloison de type laine de roche GR32 60mm ou équivalent

· Dimension standard :

- 2490 x 1200 mm, autres formats sur demande, fabrication sur-mesure selon un plan d'élévation et/ou une feuille de débit.

· Support et épaisseur :

- Support MDF 16 mm brun ou noir, épaisseur total 20 mm
- Fixation sur ossature bois feuillurée au préalable pour éviter les désaffleures

· Classement au feu :

- M1

· Performances acoustiques :

- 2 modèles disponibles, MICRO 05W095 et MICRO 05W065

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

Localisation / Concerne :

Suivant plans et carnet de détail architecte, en complément sous rampant au droit des châssis type T2

6.3 *Patères simples*

Fourniture et pose de patère murale à fixer de type Sherwood des Ets MANADE ou équivalent

Caractéristiques techniques :

- Type : À visser
- Largeur (mm) : 100 mm
- Hauteur (mm) : 55 mm
- Matériau : Acier + bois hêtre
- Nb de patères : 1
- Patère coloris : Hêtre
- Poids (kg) : 0.27 kg
- Origine produit : Fabriqué en France
- Garantie client : 3 ans
- Poids maxi supporté (kg) : 9 kg
- Produit recyclé (%) : 30 %
- Emballage recyclé (%) : 70 %



Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

6.4 *Miroirs des sanitaires*

Fourniture et pose de miroirs glace argentée de forme ronde du commerce.
Dimensions suivant plans et détail architecte.
Fixation collée ou vissée

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

Localisation / Concerne :

Suivant plans et carnet de détail architecte, et notamment pour l'ensemble des cabines sanitaires :

- ***Sanitaires F / C(R+3)03***
- ***Sanitaires H / C(R+3)03***

6.5 *Patères doubles*

Fourniture et pose de patère murale à fixer de type Sherwood des Ets MANADE ou équivalent

Caractéristiques techniques :

- Type : À fixer
- Largeur (mm) : 270 mm
- Hauteur (mm) : 55 mm
- Matériau : Acier + bois hêtre
- Nb de patères : 2
- Patère coloris : Hêtre

- Poids (kg) : 0.59 kg
- Origine produit : Fabriqué en France
- Garantie client : 3 ans
- Poids maxi supporté (kg) : 9 kg
- Produit recyclé (%) : 30 %
- Emballage recyclé (%) : 70 %



Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

Localisation / Concerne :

Suivant plans et carnet de détail architecte, et notamment pour l'ensemble des bureaux :

- ***Bureau 1 / C(R+3)04***
- ***Bureau 2 / C(R+3)04***
- ***Bureau 3 / C(R+3)02-04***
- ***Bureau 4 / C(R+3)02***
- ***Bureau 5 / C(R+3)05***
- ***Salle de détente / C(R+3)03***
- ***Salle de réunion / C(R+3)02***

6.6 *Butée de porte*

Toutes les portes auront une butée de porte vissée.

Butoir de porte en inox de type LB10 IM des Ets FORMANI ou équivalent, chevillé au sol, vis tire-fond en inox



Localisation / Concerne :

Pour l'ensemble des blocs-portes